



NOM ET PRENOM

SEMAINE DU 10 AU 16 FEVRIER 2026

Bien penser à inscrire votre nom et prénom, Merci

SEMAINE 7

	MARDI 10	MERCREDI 11	JEUDI 12	VENDREDI 13	SAMEDI 14	DIMANCHE 15	LUNDI 16
SOUPE 1,20€	SOUPE DE LÉGUMES	VELOUTÉ DE CAROTTES	BOUILLON DE VOLAILLE VERMICELLE	SOUPE AU CRESSON	SOUPE À L'OIGNON	SOUPE 7 LÉGUMES	BOUILLON DE LÉGUMES TAPIOCA
ENTRÉE	PIZZA ROYALE ou MORTADELLE/ CORNICHON	SALADE STRASBOURGEOISE ou ŒUF COCOTTE	CHOU BLANC AUX LARDONS ou SALADE COMPOSÉE	BETTERAVES ROUGES AUX POMMES ou SURIMI SAUCE COCKTAIL	SALADE DE MOULES AU CURRY ou POIREAU VINAIGRETTE	CÉLERI RÂPÉ AUX NOIX ou TERRINE MAISON	HARICOTS BLANCS EN SALADE ou POISSON MAYONNAISE
PLAT OU PLAT UNIQUE	FRICADELLE DE BŒUF ou ÉMINCÉ DE DINDE MOUTARDE	COLIN SAUCE CHORON ou SAUTÉ DE PORC AU CIDRE	LASAGNES À LA BOLOGNAISE ou	POISSON PANÉ ou ANDOUILLETTE À LA MOUTARDE	POULET RÔTI ou OMELETTE AU FROMAGE	LANGUE DE PORC SAUCE ÉCHALOTE ou POITRINE DE VEAU FARCIE	BOULETTES D'AGNEAU ou SAUMONNETTE SAUCE CIBOULETTE
LÉGUME	NOUILLES AU BEURRE ou FENOUIL EN GRATIN	DUO DE CHOU ou BULGOUR AU BEURRE	RISOTTO DE FRUITS DE MER	COURGETTES BÉCHAMEL ou LENTILLES	POMMES NOISETTES ou POÊLÉE TOMATES POIVRONS	POÊLÉE DE LÉGUMES ou CHAMPIGNONS À LA CRÈME	PURÉE DE CAROTTES ou RIZ BASMATI
FROMAGE	YAOURT NATURE ou MORBIER	SAINT ALBRAY ou RONDELÉ	FROMAGE DU JOUR ou TOMME GRISE	CANCOILLOTTE ou LEERDAMER	PETITS SUISSES ou SAINT NECTAIRE	MUNSTER ou FROMAGE FRAIS	COULOMMIERS ou FROMAGE DE CHÈVRE
DESSERT	CHEESE CAKE ou FRUIT	MIRABELLES AU SIROP ou COMPOTE	FRUIT ou CHOU À LA CRÈME	CRUMBLE ou MOUSSE DE FRUITS	CRÈME RENVERSÉE ou FRUIT	TARTE AUX POMMES ou LIÉGEOIS	FRUIT ou GRATIN DE FRUITS

PAIN 0,65€ (si besoin cocher la case ci-contre)

En cas d'Absence, prévenir le plus rapidement possible ADMR TOURNUS AU 03 85 21 92 73 OU (uniquement en cas d'urgence) LA CUISINE DE JACQUOTTE AU 03 85 72 28 67 OU 06 21 73 79 08

NOUS RAPPELONS QUE TOUS LES REPAS COMMANDÉS SERONT FACTURÉS EN CAS D'ANNULATION SAUF HOSPITALISATION D'URGENCE SI CELLE-CI A BIEN ÉTÉ DECLARÉE

Le délai pour les annulations est de minimun 7 jours (jours ouvrables),

ATTENTION:Nous rappelons qu'il est formellement interdit de déposer des repas au dehors par mesure de sécurité alimentaire, En cas d'absence, les repas ne seront pas déposés mais seront tout de même facturés

LA CUISINE DE JACQUOTTE DÉCLINE TOUTE RESPONSABILITÉ EN CAS DE NON-RESPECT DES RÈGLES LIÉS AU RESPECT DE LA CHAINE DU FROID ET HYGIENE EN DEHORS DE SES LOCAUX

LA CUISINE DE JACQUOTTE DÉCLINE TOUTE RESPONSABILITÉ EN CAS DE NON-RESPECT DES RÈGLES EN DEHORS DE SES LOCAUX